

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
ET DE L'ÉNERGIE

*Commission intergouvernementale franco-italienne  
pour la nouvelle liaison ferroviaire Lyon-Turin*

**Constitution du nouveau promoteur public pour la future ligne ferroviaire Lyon-Turin : une procédure engagée par la Commission intergouvernementale (CIG)**

**Paris, le 17 décembre 2014** – La Commission intergouvernementale (CIG) franco-italienne pour la nouvelle liaison ferroviaire Lyon/Turin s'est réunie hier à Rome au siège du Ministère des Infrastructures et des Transports italien en présence de Laurens Jan Brinkhorst, Coordonnateur européen en charge du projet. Celui-ci a confirmé la détermination de l'Union européenne d'être aux côtés des deux Etats pour la réalisation de l'ouvrage qui est un maillon clé non seulement binational mais européen. Lors de cette réunion, la CIG a travaillé sur les futures échéances de début 2015 comme la création du nouveau promoteur public de la section transfrontalière qui succédera à Lyon Turin Ferroviaria (LTF) et la réponse des Etats français et italien à l'appel à projets lancé par la Commission européenne au mois de septembre.

A l'occasion de cette réunion, une étape décisive pour la constitution du nouveau promoteur public a été franchie avec l'approbation par la CIG de la modification des statuts de Lyon Turin Ferroviaria (LTF), permettant ainsi la vente de ses actions. La CIG a également défini un calendrier précis du processus qui devrait s'achever dans les premières semaines de 2015 avec l'installation du nouveau promoteur public. Le Ministère des transports français sera actionnaire à 50 % et FS holding\* à 50 % pour l'Italie de ce nouveau promoteur public.

Lors de cette assemblée, la CIG a également travaillé sur le dossier commun que déposeront les Etats français et italien, le 26 février 2015 au plus tard, en réponse à l'appel à projets lancé par la Commission européenne afin d'obtenir un co-financement de l'Union européenne à hauteur de 40 %. Une réponse qui permettra également de reconnaître la section transfrontalière de la future ligne Lyon/Turin comme « grand projet européen ».

De plus, la Commission intergouvernementale s'est félicitée de la progression des travaux de la galerie de reconnaissance de LTF à la Maddalena, en Piémont / Val de Suse (près de 2 km excavés sur 7,5 km) et de l'engagement du chantier de Saint-Martin-la-Porte (Savoie) où l'excavation d'une galerie de 9 km, qui permettra de mieux connaître la structure d'un secteur géologiquement délicat et d'y tester l'usage d'un tunnelier au gabarit du futur tunnel de base, sera lancée en janvier 2015. La CIG a par ailleurs été informée que l'approbation du projet définitif par le Gouvernement italien interviendra dans les prochains jours.

Enfin, LTF a présenté les études menées sur le report modal et sur l'évolution positive en termes d'exploitation de l'autoroute ferroviaire développée sur la ligne actuelle entre Aiton en Savoie et Orbassano en Piémont.

\* Compagnie nationale des chemins de fer italiens